

L'Accent sur l'Actu' | Octobre 2025

Table des matières

TABLE DES MATIERES	1
ÉDITO	3
QUESTIONS AU MAIRE	4
QUESTION 1 : "DES TRAVAUX DE VOIRIE ET L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SONT ACTUELLEMENT EN COURS. QUEL EST LE BUT DE CES CHANTIERS ?"	4
QUESTION 2 : "LES TRAVAUX ENGAGÉS SUR LA COMMUNE ONT-ILS DES CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET OU SUR LES IMPÔTS LOCAUX ?"	5
QUESTION 3 : "DES FAITS DE CAMBRIOLAGES ET DE DÉGRADATIONS DE VÉHICULES ONT RÉCEMMENT ÉTÉ SIGNALÉS. QUELLES ACTIONS SONT MENÉES POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS LA COMMUNE ?"	5
QUESTION 4 : "AVEC LES AUTRES MAIRES DE LA CCEL, VOUS AVEZ RÉCEMMENT RENCONTRE FABRICE ROSAY, PREFET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DU RHONE ET PREFET DÉLEGUE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES. QUEL ÉTAIT L'OBJET DE CET ÉCHANGE ?"	6
QUESTION 5 : "UNE FRESQUE VIENT D'ÊTRE RÉALISÉE PAR LES ARTISTES D'« INTRAMUROS » SUR LE MUR DE LA SALLE MARCELLE GENIN. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR LA SYMBOLIQUE DE CELLE-CI ET SUR LE CHOIX DE CE LIEU ?"	7
ENFANCE & JEUNESSE	8
LES FUTURS CITOYENS PRENNENT LE POUVOIR À L'ÉCOLE RENE CASSIN	13
À L'ÉCOLE, ÉCRIRE ET COURIR DEVIENNENT DES GESTES SOLIDAIRES	14
DEUX ANS DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET LA FÉDÉRATION LEO LAGRANGE	16
LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE UNIS POUR LES 10 ANS DU COLLÈGE	18
SECURITE	20
RENCONTRE AVEC JEAN-PHILIPPE CAU, NOUVEL AGENT DE LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU	20
ENVIRONNEMENT	21
LA DNC : UNE MALADIE BOVINE, SANS DANGER POUR L'HOMME, MAIS UN DÉFI POUR NOS ÉLEVEURS	21
SAINT PIERRE DE CHANDIEU, ENEDIS MODERNISE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR UN SERVICE PLUS FIABLE	22
SOCIAL	23

LA MAISON DES AIDANTS, « LE COCON » EST UN NOUVEAU LIEU RESSOURCE POUR ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS	23
TRAVAUX & PROJETS	26
LA PRODUCTION SOLAIRE AU SERVICE DES BATIMENTS PUBLICS	26
LE FUTUR CIMETIERE A PROXIMITE DE LA CHAPELLE SAINT-THOMAS	28
D'AUTRES AMENAGEMENTS POUR UNE CIRCULATION PLUS SURE ET PLUS FLUIDE	29
ANIMATIONS & EVENEMENTIEL	31
LES JOURNEES DU PATRIMOINE, ENTRE MUSIQUE, DECOUVERTES ET HISTOIRE LOCALE	31
DES CLES D'APPARTEMENT AUX CLES DE LA VILLE	32
DU 6 AU 10 OCTOBRE, RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE 2025	33
MOBILISATION SOLIDAIRE POUR OCTOBRE ROSE, LES ASSOCIATIONS EN ACTION	34
LES BLEUETS DU 11 NOVEMBRE, UN SYMBOLE DE MEMOIRE ET DE SOLIDARITE	35
VIE CITOYENNE	36
S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES POUR VOTER EN 2026	36
LA COMMUNE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS	37
DOSSIER DE LA CITOYENNETE	40
LA VI^e REPUBLIQUE SERAIT-ELLE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CITOYENNETE ?	40
RETOUR DU PLAN "GRAND FROID"	44
DU COTE DE LA CCEL	44
SIGNAL LOGEMENT : LA PLATEFORME POUR SIGNALER UN LOGEMENT EN MAUVAIS ETAT	44
UN SERVICE DE COVOITURAGE PUBLIC ET GRATUIT	45
TRIBUNES LIBRES	47
TRIBUNE DES ELUS DE LA LISTE MAJORITAIRE	47
TRIBUNE DES ELUS "RASSEMBLEMENT POUR SAINT PIERRE"	47
ÉTAT CIVIL	48

Édito

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'automne s'installe et que notre commune poursuit son rythme habituel, nous observons avec attention les évolutions qui se dessinent au niveau national. La France vient de connaître un nouveau changement de Premier ministre, un mouvement qui, sans surprise, entraîne une certaine incertitude sur l'avenir immédiat de nombreux dossiers publics.

Cette instabilité gouvernementale a un impact direct sur nos collectivités ; financement des projets locaux, réformes en cours, politiques sociales et environnementales... autant de domaines où la clarté et la continuité sont essentielles pour avancer sereinement. Dans ce contexte, notre responsabilité, au sein de la municipalité, est plus que jamais de maintenir le cap et de garantir que la vie de notre commune continue de se développer dans la stabilité et la proximité.

Ici, à Saint Pierre de Chandieu, nous restons pleinement engagés à répondre aux besoins de nos habitants et à faire progresser nos projets, qu'il s'agisse d'amélioration des infrastructures, de soutien aux associations locales, ou de valorisation de notre patrimoine et de notre environnement. L'incertitude nationale ne doit pas freiner notre action quotidienne, elle nous rappelle simplement l'importance de l'autonomie locale et de la solidarité citoyenne.

Nous continuerons à vous informer régulièrement et à dialoguer avec vous sur les décisions qui nous concernent directement. Votre participation et votre confiance sont des leviers essentiels pour traverser cette période avec lucidité et responsabilité.

Merci pour votre engagement et votre attachement à notre commune.

Votre Maire, Raphaël IBANEZ

Questions au Maire

Question 1 : *"Des travaux de voirie et l'installation de panneaux photovoltaïques sont actuellement en cours. Quel est le but de ces chantiers ?"*

Les travaux de voirie et l'installation de panneaux photovoltaïques répondent à une double ambition : améliorer le cadre de vie des habitants et engager la commune dans une transition énergétique durable.

- **Les travaux de voirie** visent à renforcer la sécurité et la qualité de circulation sur certains axes. Ces projets sont menés en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la CCEL, Veolia et la SNCF. Par exemple, la remise en état du chemin de Satolas est entièrement prise en charge par la SNCF.
- **L'installation de panneaux photovoltaïques** a pour objectif de développer l'utilisation d'énergies renouvelables pour alimenter les bâtiments publics. Cet investissement est porté par le SYDER, qui assure la pose, la gestion et la maintenance des installations pendant 30 ans. La commune profite immédiatement de l'électricité produite et deviendra, à terme, propriétaire des équipements.

Ces projets traduisent une volonté partagée de moderniser les infrastructures communales tout en s'inscrivant dans une démarche durable, au service des habitants et du territoire.

Question 2 : "Les travaux engagés sur la commune ont-ils des conséquences sur le budget ou sur les impôts locaux ?"

Les travaux engagés sur la commune sont réalisés sans impact sur les impôts locaux.

Une partie est financée par le budget communal, sans recours à l'emprunt, et dans le respect des équilibres financiers. D'autres projets sont entièrement pris en charge par des partenaires extérieurs, comme la CCEL, la SNCF ou le SYDER.

Ainsi, certaines réalisations récentes — ombrières photovoltaïques, rond-point de la route d'Heyrieux, ou encore aménagements du chemin de Satolas — n'ont pas généré de coût direct pour la commune.

Les travaux de voirie, relevant de la compétence de la CCEL, sont menés selon les procédures réglementaires prévues par le Code des collectivités territoriales, via des appels d'offres ou des marchés à bons de commande, garantissant transparence et efficacité.

Cette organisation permet de concilier développement local et gestion rigoureuse des finances publiques.

Question 3 : "*Des faits de cambriolages et de dégradations de véhicules ont récemment été signalés. Quelles actions sont menées pour renforcer la sécurité dans la commune ?*"

Face aux récents faits de dégradations de véhicules, la commune a renforcé ses dispositifs de sécurité, en s'appuyant sur une coopération étroite entre la Police municipale et la Gendarmerie nationale.

- La mutualisation avec la Police municipale de Mions et le lien permanent avec leur Centre de Supervision Urbaine (CSU) ont permis d'améliorer la surveillance et la réactivité sur le terrain.
- La présence régulière de la Gendarmerie, les contrôles renforcés, et un quadrillage plus dense du territoire ont conduit à des verbalisations, des signalements et à des interpellations.

- La Police municipale a été renforcée, avec l'arrivée d'un agent à temps plein et un nouvel agent viendra prochainement compléter l'équipe.

Ces mesures permettent de maintenir un haut niveau de vigilance et de garantir la tranquillité publique sur l'ensemble du territoire communal.

Question 4 : "Avec les autres maires de la CCEL, vous avez récemment rencontré Fabrice Rosay, Préfet secrétaire général de la préfecture du Rhône et Préfet délégué pour l'égalité des chances. Quel était l'objet de cet échange ?"

Cette rencontre portait sur le développement de la zone économique CargoPort, située à proximité de l'aéroport de Lyon–Saint-Exupéry. Cette zone connaît un essor remarquable et accueille déjà près de 6 000 emplois.

A terme, en pourrait en générer jusqu'à 10 000, notamment grâce à l'installation de grandes plateformes logistiques et de services, comme le futur centre Amazon susceptible, à lui seul, de créer plusieurs milliers de postes, ou encore la nouvelle plateforme DHL, attendue pour 2026, qui créera plus de 300 emplois.

Ce développement représente une formidable opportunité pour notre territoire et nos habitants. Les échanges ont notamment concerné les conditions d'accessibilité du site, avec la volonté d'assurer une desserte en transports collectifs adaptée dès les premières phases d'aménagement.

Une réflexion est actuellement menée par les services de l'État et les acteurs concernés pour faciliter l'accès à cette zone d'activités.

Question 5 : "Une fresque vient d'être réalisée par les artistes d'« Intramuros » sur le mur de la salle Marcelle Genin. Pouvez-vous nous en dire plus sur la symbolique de celle-ci et sur le choix de ce lieu ? "

Cette fresque rend hommage à l'un des événements les plus emblématiques de notre commune, le carnaval. Elle illustre l'esprit festif, la convivialité et la créativité qui animent cette grande fête populaire depuis ses débuts. Le choix du mur de cette salle n'est pas anodin puisqu'historiquement, c'est ici que se tenaient les premières soirées d'élection des miss, et où se retrouvaient les carnavaliers. Aujourd'hui, avec sa rénovation et son agrandissement, ce bâtiment retrouve une nouvelle jeunesse, tout en restant profondément ancré dans la mémoire collective. Cette fresque vient donc symboliquement faire le lien entre notre passé, notre présent et l'avenir de la vie associative et culturelle de la commune.

Enfance & Jeunesse

Les acteurs essentiels de la vie scolaire

Au cœur de nos écoles, une véritable communauté éducative œuvre chaque jour avec passion et engagement. Enseignants, ATSEM, personnel du restaurant scolaire et animateurs unissent leurs compétences pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage épanouissant et bienveillant. Leur collaboration est la clé de l'harmonie et du bon fonctionnement de nos établissements.

À travers une série de portraits, nous avons souhaité mettre en lumière ces femmes et ces hommes dont le dévouement quotidien contribue au bien-être et à la réussite des élèves. Leur implication, souvent discrète mais toujours essentielle, mérite toute notre reconnaissance.

Les enseignants, piliers de la vie scolaire

Véritables moteurs de la réussite éducative, les enseignants accompagnent chaque élève dans son parcours d'apprentissage. Par leur pédagogie et leur passion, ils éveillent la curiosité, stimulent le goût du savoir et cultivent le plaisir d'apprendre.



Légende photo : (De gauche à droite) M. Pastor (CM2), M. Brunand (CM2), Mme. Meyet (CP), Mme. Le Quintrec (CE1), Mme. BERCIMUELLE (CE1/CE2), Mme. Puvilland (Directrice), Mme Logerot (CE2), Nathalie (AESH), M. Rouby (CM2), Mme Piquard (CM1), Annabel (AESH), M. Garcia (CE2), Mme. Chanal (CP), Patricia (AESH), Chantal (AESH), Marie-Pierre (AESH). (Absentes de la photo) Mme Arnould (CM1), Mme. Piron (CE1), Mme. Gerez (CP) et Caroline (AESH).



Légende photo : (De gauche à droite) Mmes. BOULÉRIIS (GS), VIALLE (GS), BONVALLET (Directrice), MORCEL (PS/MS), GENVRESSE (PS). (Absente de la photo) Mmes. BRAHMI (PS/MS), GUILLET (MS), OUGIER-SIMONIN (complément de Mme BRAHMI le vendredi).

Les ATSEM, un soutien indispensable

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) occupent une place centrale auprès des plus jeunes. Présentes dans les classes, elles épaulent les enseignants, veillent à la sécurité, à l'hygiène et au confort des enfants, et participent activement à la vie quotidienne de l'école maternelle.



Légende photo : (De gauche à droite) Vanessa T. (PS/MS), Marine D. (GS), Lina B. (apprentie), Virginie S. (MS), Virginie B. (GS & référente ATSEM), Nadine I. (PS/MS), Laurie C. (renfort maternelle), Brigitte A. (PS)

Le restaurant scolaire, un lieu d'équilibre et de convivialité

Chaque jour, le personnel du restaurant scolaire prépare des repas équilibrés et savoureux, adaptés aux besoins des enfants. Leur mission dépasse la simple restauration, ils contribuent à l'éducation au goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires.



Légende photo : (De gauche à droite) Christelle, Nicole, Christine, Marie-Thérèse, Nathalie, Béatrice, Océane, Marie, Patricia, Gaëlle, Giovanna, Marie-Elisabeth, Yubeline.

Pour l'année 2024-2025, 1 010 repas ont été servis en maternelle et 2 833 en élémentaire, témoignant de l'ampleur de leur engagement au service des élèves.

Les animateurs, artisans du temps libre

En dehors des heures de classe, les animateurs du Centre de loisirs Léo Lagrange prolongent l'expérience éducative dans un cadre ludique et créatif. Par le jeu, l'expression artistique ou les activités collectives, ils favorisent l'épanouissement personnel et le développement des compétences sociales des enfants.



(De gauche à droite & de bas en haut) Clément (Directeur), Nicolas, Lucie, Océane, Laurence, Laura, Styvent, Tiffany, Rémi. (Absente de la photo) Charlène.

Grâce à l'engagement de tous ces acteurs, nos écoles demeurent des lieux de vie, d'apprentissage et de partage, où chaque enfant peut grandir et s'épanouir pleinement.

Les futurs citoyens prennent le pouvoir à l'école René Cassin

Le 16 octobre, l'école René Cassin a résonné au rythme d'une véritable campagne électorale car l'ensemble des élèves ont été appelés à voter pour élire les 11 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants, qui compte au total 28 membres.

EN CHIFFRES :

- 309 votants
- 17 candidats
- 11 élus
- 5 filles / 6 garçons

Une campagne à taille d'écolier

Pendant plusieurs jours, les candidats ont mené campagne auprès de leurs camarades ; affiches colorées et échanges autour de leurs projets ont permis à chacun de se faire connaître et de convaincre.

Une première expérience de la démocratie grandeur nature, adaptée aux jeunes citoyens en herbe.

Le vote, version mini mais officiel

Le jour J, les enfants ont découvert toutes les étapes d'un scrutin « pour de vrai » avec une carte d'électeur qui leur a été délivrée, des isolements pour préserver le secret du vote, des urnes, des bulletins et des listes d'émargement. Après le vote, le dépouillement s'est déroulé dans une ambiance studieuse.

Un conseil qui se renouvelle

Chaque année, les élèves de CM1 sont appelés à rejoindre le Conseil, tandis que les anciens CM1, désormais en CM2, poursuivent leur mandat. Ce système assure à la fois renouvellement et continuité dans les projets portés par les jeunes conseillers.

Une leçon de citoyenneté

Au-delà de l'excitation du jour J, cette expérience permet aux enfants de comprendre concrètement le fonctionnement de la démocratie et de se familiariser avec les responsabilités de représentation. Les jeunes élus auront désormais pour mission de porter la voix de leurs camarades et de participer activement à la vie de la commune.

Bravo à tous les candidats pour leur engagement et bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux enfants : la vie citoyenne commence dès le CM1 !

Liste des CM1 élus (*par ordre alphabétique*) : BELLACHE Selyan, BERARD Anicet, GERARD Lola, GOMES HARBAOUI Safiya, LACHANAT Sidonie, LAGUETTE Clément, MAASTRACHI Tiago, MAGNIN FEYZOT Raphaël, PATUREL Elena, SATIN Fanny, PETRE Luka.



À l'école, écrire et courir deviennent des gestes solidaires

L'école élémentaire a pris des airs de salle de rédaction et de terrain de sport solidaire car comme chaque année, tous les élèves ont participé à la dictée « Écrire pour ELA », un événement national en soutien à l'association qui lutte contre les leucodystrophies. En plus de manier la plume, les enfants ont aussi chaussé leurs baskets pour courir au profit de la même cause.

Une mobilisation de tous les élèves

Du CP au CM2, chacun s'est appliqué à retranscrire fidèlement le texte de la dictée dans un moment à la fois studieux et convivial. Les enseignants ont encadré cette activité, tandis que les élèves, petits et grands, ont relevé le défi avec sérieux et enthousiasme.

Puis, les classes ont participé à une course solidaire, un moment d'énergie et de partage où chaque pas symbolisait un engagement pour aider les familles touchées par la maladie.

Solidarité, effort et apprentissage

Au-delà de l'orthographe et du sport, ces actions permettent aux élèves de s'impliquer concrètement dans une démarche citoyenne et solidaire.

Écrire et courir pour ELA, c'est apprendre que la solidarité peut s'exprimer de multiples façons et que chaque geste compte pour faire avancer la recherche et soutenir les malades.

Une tradition et un projet national

Depuis sa création, la Dictée d'ELA s'inscrit dans la grande campagne « Mets tes baskets et bats la maladie », un rendez-vous annuel attendu dans des milliers d'écoles à travers la France. Chaque année, un auteur de renom rédige un texte inédit et pour l'édition 2025, c'est Valérie Perrin qui a prêté sa plume pour transmettre un message fort d'espoir et d'engagement citoyen.

Un bel élan collectif

Cette action a allié plaisir de l'écriture, dépassement de soi et valeurs de solidarité. Les élèves ont été félicités pour leur concentration, leur motivation et leur esprit d'équipe.

Une fois de plus, l'école a démontré que l'on peut apprendre tout en s'engageant pour une grande cause car écrire et courir pour ELA, c'est agir pour l'espoir !



Deux ans de partenariat entre la commune et la Fédération Léo Lagrange

Une délégation de service public placée sous le signe de la confiance et de l'innovation éducative

Depuis septembre 2023, la Ville de Saint-Pierre-de-Chandieu a confié la gestion de son accueil de loisirs et de son secteur jeunesse à la Fédération Léo Lagrange. Deux ans plus tard, le bilan de cette délégation de service public s'avère positif.

Professionnalisation, dynamisme, cohérence éducative et implication des jeunes : retour sur une collaboration.

Une organisation structurée et des équipes engagées

Sous la direction d'un directeur de site présent depuis le lancement de la DSP, l'équipe du centre de loisirs s'appuie sur une référente périscolaire, une référente jeunesse et une adjointe de direction.

Aujourd'hui, dix salariés permanents assurent la continuité du service, rejoints par quatre à cinq vacataires lors des périodes de vacances. Tous travaillent en lien étroit avec les enseignants et éducateurs sportifs de la commune.

La Fédération Léo Lagrange accompagne régulièrement les équipes à travers des réunions réseau, des temps d'échange de pratiques et l'accès à un catalogue de formations diplômantes. Cette dynamique collective favorise la montée en compétences et l'émergence de nouvelles pratiques éducatives partagées.

Enfance : autonomie, citoyenneté et vivre ensemble

Le projet pédagogique du centre repose sur trois valeurs fortes : autonomie, citoyenneté et vivre ensemble.

Ces principes guident les activités tout au long de l'année et se traduisent par de nombreux projets et événements marquants :

- Sorties culturelles et sportives : participation aux Jeux Olympiques, séjours à la Plaine Tonique, au ski ou à la Vallée Bleue.
- Animations internes : soirées Mario Kart, élection de **Miss et Mister Léo**, veillées thématiques.
- Partenariats locaux : collaboration avec les commerçants, la médiathèque, les écoles.
- Présence aux événements municipaux : 8 décembre, Marché de Noël, Foire de printemps, etc.

Les enfants sont encouragés à prendre des initiatives et à participer aux choix d'activités. Cette approche participative leur permet de s'impliquer davantage dans la vie du centre et de développer leur sens de la responsabilité.

Jeunesse : un secteur en plein essor

Le secteur jeunesse (11–17 ans) connaît un développement constant. Installé au sein du parc de Rajat, à proximité de la médiathèque, il constitue un véritable lieu de vie et d'expression pour les adolescents.

Les jeunes co-construisent leurs programmes de vacances avec les animateurs et participent activement aux projets. Parmi les temps forts des deux dernières années :

- Séjours à Paris et Barcelone
- Participation aux Jeux Olympiques de Paris
- HUB Citoyen à Bruxelles
- Veillées et activités conçues selon leurs envies

L'intégration au réseau HUB Léo Lagrange permet des échanges au niveau national et européen, favorisant la découverte, l'ouverture et la citoyenneté active.

Un lien renforcé avec les familles et la commune

Ce partenariat repose sur une coopération étroite entre la Fédération et la Ville. Des réunions de pilotage régulières, un suivi administratif rigoureux et une concertation permanente garantissent la cohérence des actions menées.

Du côté des familles, la communication s'est enrichie :

- Réunions d'information à chaque rentrée et début d'année,
- Questionnaires de satisfaction,
- Création d'un Comité des Usagers pour favoriser le dialogue.

Les retours sont positifs : les parents apprécient la qualité de l'encadrement, la diversité des activités et la réactivité de l'équipe. Des ajustements ont d'ailleurs été apportés pour répondre à leurs attentes (nouveaux ateliers, horaires adaptés, organisation de sorties supplémentaires).

Point d'étape sur la délégation de service public

Après deux années de collaboration, le projet pédagogique a été mis en œuvre selon le cadre prévu.

La mise en œuvre du projet pédagogique, l'implication des enfants et des jeunes, la qualité des partenariats et les retours enthousiastes des familles confirment la pertinence de cette délégation de service public.

Et demain ?

Dès septembre 2025, plusieurs nouveautés verront le jour :

- Élaboration d'un nouveau projet pédagogique,
- Renforcement des partenariats locaux et nationaux,
- Création d'un groupe "3e et +" pour un accompagnement renforcé des adolescents,
- Et un projet de séjour au Bénin destiné aux jeunes de 15 à 21 ans, porteur de valeurs de solidarité et d'ouverture internationale.

Une coopération au service de la jeunesse

Deux ans après la signature de la DSP, la relation entre la Ville et la Fédération Léo Lagrange illustre une coopération fondée sur la confiance, la concertation et l'innovation éducative.

Ce partenariat, à la fois humain et structurant, témoigne de la volonté commune d'offrir aux enfants et aux jeunes de Saint Pierre de Chandieu un cadre d'épanouissement et de réussite.

« Les enfants sont encouragés à prendre des initiatives et à participer aux choix d'activités. Cette approche participative leur permet de s'impliquer davantage dans la vie du centre et de développer leur sens de la responsabilité. »

« Des ajustements ont été apportés pour répondre aux attentes des familles : nouveaux ateliers, horaires adaptés et organisation de sorties supplémentaires. »

Le Département et la commune unis pour les 10 ans du collège

Début septembre, le Président du Département du Rhône, Christophe Guilloteau, était présent au collège Charles de Gaulle de Saint Pierre de Chandieu pour célébrer les 10 ans de l'établissement.



À ses côtés (de gauche à droite) :

- Daniel VALÉRO, Vice-Président en charge des collèges et de la transformation numérique
- Corinne ALBERTI, Principale du collège
- Christophe GUILLOTEAU, Président du Département
- Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale
- Raphaël IBANEZ, Maire de Saint Pierre de Chandieu

Les élèves de 5^{ème} ont rythmé cette cérémonie avec une batucada festive, sous les applaudissements et les regards curieux des élèves de 6^{ème} qui venaient tout juste de faire leur rentrée.

Plus qu'un simple anniversaire, cette journée a permis de rappeler le rôle essentiel du collège dans la vie éducative, culturelle et sociale du territoire. Depuis 10 ans, il accueille et accompagne les jeunes de la commune et de ses alentours, leur offrant un cadre d'apprentissage moderne et ouvert sur l'avenir.

Sécurité

Rencontre avec Jean-Philippe CAU, nouvel agent de la Police Municipale de Saint Pierre de Chandieu

Jean-Philippe, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Jean-Philippe Cau, j'habite ici à Saint Pierre de Chandieu depuis plusieurs années et je suis aujourd'hui très heureux d'avoir rejoint la Police Municipale de ma commune.

Quel a été votre parcours avant d'intégrer la Police Municipale ?

J'ai passé 18 ans dans l'aviation légère de l'armée de terre, une expérience très formatrice, faite de rigueur, de discipline et d'esprit d'équipe. Après ma carrière militaire, j'ai choisi de poursuivre dans le service public en rejoignant la Police Municipale. J'ai servi dans plusieurs communes de la métropole notamment Saint-Priest, Corbas, Oullins, puis Mions.

Comment s'est faite la rencontre avec Saint Pierre de Chandieu ?

En 2024, la Police Municipale de la commune a été mutualisée avec celle de Mions. Cette organisation m'a permis de venir travailler régulièrement sur le territoire. J'ai tout de suite apprécié l'environnement, les missions, mais aussi l'accueil des habitants et de l'équipe municipale.

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre ce service à temps plein ?

Le contact avec les Saint Pierrards, la diversité du travail et la bonne entente au sein du service m'ont donné envie de m'investir davantage. Dans un premier temps, j'étais détaché trois demi-journées par semaine, puis trois jours complets. Et grâce à l'appui de Mickaël Pacaud, maire de Mions, ma mutation a pu se concrétiser car je suis désormais en poste à plein temps à Saint Pierre de Chandieu.

Environnement

La DNC : une maladie bovine, sans danger pour l'homme, mais un défi pour nos éleveurs

Un foyer de Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) a été confirmé mi-septembre dans le Rhône. C'est la première fois que cette maladie, qui touche exclusivement les bovins, est détectée dans le département.

Une maladie animale, sans danger pour l'homme

Les autorités tiennent à rassurer la population : la DNC n'est pas transmissible à l'homme. Elle ne se contracte ni par contact direct avec des animaux malades, ni par l'alimentation, ni par piqûres d'insectes. Il n'existe donc aucun risque pour la santé humaine lié à la consommation de viande ou de lait issus de bovins infectés. En revanche, pour les vaches, veaux, génisses, bœufs ou taureaux, la maladie entraîne une forte fièvre, des lésions cutanées douloureuses, un affaiblissement sévère et, dans certains cas, l'euthanasie.

Des mesures strictes de protection

Par arrêté préfectoral, un périmètre de protection de 20 km autour du foyer, couvrant 80 communes du Rhône et de la Loire, ainsi qu'un périmètre de surveillance de 50 km sur 170 communes (Rhône, Loire, Ain, Isère) ont été instaurés. Ces zones permettent d'encadrer les déplacements d'animaux, de restreindre certaines pratiques agricoles comme l'épandage, mais surtout de mettre en place une campagne de vaccination pour contenir la propagation.

Une solidarité autour des éleveurs

Pour les éleveurs, la situation est dramatique : voir leurs bêtes tomber malades puis parfois devoir les faire euthanasier est une épreuve difficile. La Chambre d'agriculture et le GDS du Rhône, avec le soutien des services de l'État et des collectivités locales, déploient des actions de soutien économique et psychologique, et accompagnent l'organisation des vaccinations.

La municipalité rappelle qu'elle est pleinement mobilisée aux côtés des agriculteurs. L'État veille à accompagner l'éleveur notamment en prenant en charge financièrement la mise en œuvre du nettoyage et de la désinfection, le déficit de production et en anticipant l'indemnisation rapide des animaux.

La profession agricole appelle par ailleurs les habitants, promeneurs, cueilleurs et chasseurs à éviter de s'approcher des prairies, parcs et bâtiments d'élevage afin de ne pas perturber les troupeaux et les mesures de biosécurité.

Préserver les campagnes et l'alimentation locale

Les éleveurs redoublent d'efforts pour protéger leurs cheptels. Ils savent que la présence des bovins dans les campagnes est essentielle : pour l'entretien des paysages, la prévention des incendies, mais aussi pour garantir une alimentation locale, de qualité et en quantité à l'ensemble des citoyens.

Tous espèrent que, grâce à cette mobilisation collective, l'épisode de DNC dans le Rhône sera de courte durée.

PROTÉGEONS ENSEMBLE LES TROUPEAUX

Pour préserver notre troupeau et les élevages voisins, nous vous demandons d'adopter ces gestes simples :

- Ne pas approcher les animaux
- Ne pas entrer dans les bâtiments ou les pâtures
- Ne pas laisser les vitres de votre véhicule ouvertes
- Avant de repartir, chasser les insectes volants présents dans l'habitacle

Saint Pierre de Chandieu, Enedis modernise le réseau électrique pour un service plus fiable

Du 1^{er} septembre au 16 septembre, des travaux importants se sont déroulés sur notre commune.

L'entreprise Enedis, gestionnaire du réseau public d'électricité a mené ce chantier de modernisation avec pour objectif affiché, de sécuriser la distribution d'électricité et améliorer la qualité de fourniture pour les habitants.

Au total, ce sont 5 kilomètres de ligne haute tension qui ont été concernés. Une partie des opérations est même réalisée « sous tension », c'est-à-dire sans coupure, grâce à l'intervention d'une équipe de techniciens spécialisés. Cette méthode permet de maintenir l'électricité en continu pour les riverains tout en réduisant le recours aux groupes électrogènes, souvent bruyants et plus polluants.

Le 16 septembre, une manœuvre délicate a été menée, il s'agissait de l'installation d'un interrupteur aérien provisoire sans interrompre l'alimentation électrique. Un savoir-faire technique qui illustre la volonté d'Enedis d'innover pour concilier performance et confort des usagers.

Le chantier, mené en partenariat avec l'entreprise CITEOS, représente un investissement de 120 000 euros. « Il s'agit d'un projet stratégique pour renforcer la fiabilité du réseau et réduire les risques de coupures », explique Enedis.

Avec ses 41 000 salariés, Enedis gère 1,4 million de kilomètres de réseau en France et veille, 24h/24, sur la qualité de l'électricité distribuée à près de 39 millions de clients. À Saint Pierre de Chandieu, ces travaux s'inscrivent dans cette mission de long terme, au service des habitants et des communes voisines.

Social

La Maison des Aidants, « Le Cocon » est un nouveau lieu ressource pour accompagner les proches aidants

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mions inaugurera en septembre prochain la Maison des Aidants, un espace de proximité entièrement dédié à l'accompagnement des proches aidants.

Ce lieu innovant a été conçu comme un espace d'accueil, d'orientation et de répit. Il a pour vocation de soutenir toutes les personnes, quel que soit leur âge, qui accompagnent régulièrement un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique ou temporaire. Qu'il s'agisse d'un enfant, d'un parent ou d'un conjoint, les aidants jouent un rôle essentiel mais souvent méconnu, et nécessitent eux-mêmes un accompagnement adapté.

Une offre complète et diversifiée

La Maison des Aidants proposera une offre structurée et pluridisciplinaire comprenant :

- un lieu d'écoute, de soutien et d'orientation,
- un accompagnement administratif et juridique,
- un soutien psychologique,
- des formations adaptées aux besoins des aidants,
- des activités de loisirs et de détente,
- un espace d'information et de documentation,
- ainsi qu'une chambre de répit spécialement dédiée aux aidants.

Un projet collectif au service du territoire

Ce projet repose sur un réseau solide de partenaires locaux, médico-sociaux, associatifs et professionnels de santé, dont l'action conjointe garantit une offre évolutive, adaptée et accessible à l'échelle du territoire.

La proximité géographique constitue un facteur déterminant dans l'accès aux services : de nombreux aidants, déjà mobilisés par des obligations familiales, professionnelles ou personnelles, peinent à se déplacer vers des dispositifs centralisés à l'échelle départementale ou métropolitaine.

La Maison des Aidants répond donc à un besoin concret en rendant ces services accessibles au plus près des habitants.

Une coopération intercommunale

Soucieuse de participer activement à ce projet d'envergure, notre commune a signé avec la ville de Mions une convention de partenariat autour de la Maison des Aidants.

D'autres communes voisines, Toussieu, Marennes et Chaponnay, sont également partenaires de cette initiative, dans une logique affirmée de coopération intercommunale et de mutualisation des moyens.

Grâce à cette dynamique collective, la Maison des Aidants se veut un lieu ouvert, accessible et adapté, au service des habitants du territoire, afin d'assurer un accompagnement de qualité et ancré dans les réalités locales.



Vous accompagnez régulièrement un proche ?

Contactez la maison des aidants : **maisondesaidants@mions.fr**

Accueil téléphonique 04 72 23 26 16

*du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi)*

Permanence sans RDV : Les jeudis après-midi

Accueil sur RDV :

Lundi : 8h30-12h / 14h-18h30

Mardi : 8h30-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h30 - Jeudi : 8h30-12h / 14h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Travaux & Projets

La production solaire au service des bâtiments publics

Une politique énergétique ambitieuse

Face à la hausse des coûts de l'énergie et aux enjeux climatiques, des investissements ont été réalisés pour moderniser et rendre plus efficaces énergétiquement plusieurs bâtiments publics.

Le gymnase Alain Gilles, le restaurant scolaire, l'école René Cassin, la mairie, l'école maternelle Louise Michel ou encore le complexe sportif ont bénéficié de rénovations ou de nouvelles installations respectueuses de l'environnement.

Une boucle d'autoconsommation collective

Pour mieux maîtriser la consommation énergétique, la commune est devenue **PMO (Personne Morale Organisatrice)** d'une boucle d'autoconsommation collective. L'électricité produite par les installations photovoltaïques alimente directement les bâtiments publics. Le surplus, lorsqu'il n'est pas consommé, est revendu à EDF, permettant de réduire les charges de fonctionnement et d'amortir l'investissement. Les bâtiments scolaires, le restaurant municipal, le complexe sportif et les futurs équipements, comme la médiathèque, pourront profiter de cette énergie.

Deux sites déjà opérationnels

- **Mairie** : 36 kWc, pour une production annuelle d'environ 45 000 kWh.
 - **Parking des écoles et préaux** : 477 kWc, pour plus de 530 000 kWh/an.
- Ces installations permettent de couvrir une part importante des besoins énergétiques des bâtiments publics et de valoriser l'énergie produite localement.

Ombrières multifonctions

Les ombrières ne servent pas seulement à produire de l'électricité. Elles offrent également des zones abritées contre la pluie et le soleil, créent un préau pour les récréations et améliorent le confort des usagers du parking. Des aménagements supplémentaires sont prévus : mobilier urbain, bornes de recharge pour véhicules électriques, abris vélos, éclairage public et points de distribution électrique pour des événements temporaires.

Des partenaires pour un projet durable

Le **SYDER**, en qualité de maître d'ouvrage et tiers-investisseur, a financé l'installation initiale et assure le suivi technique et financier. La maîtrise d'œuvre est confiée à **NEPSEN**, bureau d'études spécialisé dans les énergies renouvelables, qui accompagne la conception et la réalisation du projet.

Perspectives

La boucle d'autoconsommation est aujourd'hui fermée, réservée aux bâtiments publics, mais d'autres sites ont été identifiés et étudiés pour de futures installations, comme la toiture du gymnase du centre. Une ouverture de la boucle à d'autres consommateurs pourrait permettre à des partenaires ou aux habitants de bénéficier d'une énergie locale à tarifs avantageux, favorisant la transition énergétique et l'autonomie électrique du territoire.



Des panneaux solaires sans coût pour la commune

La commune a choisi une solution originale pour équiper ses bâtiments en panneaux photovoltaïques, sans avoir à financer elle-même les installations.

Grâce à un accord signé avec le SYDER (Syndicat d'énergie), c'est ce dernier qui prend en charge l'achat, la pose, l'entretien et la gestion des panneaux pendant 30 ans.

Concrètement, la commune profite directement de l'électricité produite : l'énergie consommée sur place est gratuite, ce qui allège la facture d'électricité des bâtiments communaux.

L'excédent d'électricité est revendu, et les recettes reviennent à la commune. Une partie est reversée au SYDER, qui se rembourse ainsi progressivement de son investissement.

À la fin de la période de remboursement, la commune deviendra propriétaire des installations et bénéficiera pleinement des économies et des revenus liés à la production solaire.

La commune profite donc dès aujourd'hui d'énergie renouvelable, sans avoir eu à déboursier un euro pour financer l'installation.

Le futur cimetière à proximité de la chapelle Saint-Thomas

Comme nous l'avons évoqué précédemment, un nouveau cimetière verra prochainement le jour à côté de la chapelle Saint-Thomas. Ce projet, porté avec conviction par la municipalité, s'inscrit dans une volonté de proposer un lieu apaisé, verdoyant et propice au recueillement.

Au-delà de sa fonction première, ce futur cimetière se veut également un lieu de mémoire, respectueux du patrimoine, des générations passées, et en harmonie avec l'environnement naturel.

Rappelons que ce projet est coconstruit avec un architecte des Bâtiments de France, dont la mission est de contrôler les espaces protégés, conseiller en matière d'architecture et d'urbanisme et veiller à la conservation des sites historiques. Cette collaboration garantit un aménagement respectueux du caractère patrimonial du site de la chapelle Saint-Thomas.

Nous vous présentons aujourd'hui les premières esquisses de cet aménagement, qui marquent une nouvelle étape vers la concrétisation de ce projet important pour notre commune.



D'autres aménagements pour une circulation plus sûre et plus fluide

Ces derniers mois, de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune. Tous avaient été planifiés et anticipés, même si quelques retards ont parfois entraîné le chevauchement de certains chantiers. Aujourd'hui, le centre du village est rendu à ses habitants, avec des aménagements plus sûrs et plus agréables. Les travaux en cours et à venir, jusqu'à la fin du mandat, se concentrent désormais sur les secteurs extérieurs, dans une démarche cohérente et durable d'aménagement du territoire.

Travaux chemin de Satolas et chemins latéraux, un chantier d'ampleur pour sécuriser et moderniser la voirie

Dans le cadre de la fermeture des passages à niveau n°12 et n°14, La Commune a engagé, avec le financement de la SNCF, un vaste programme de modernisation des voiries sur le secteur du chemin de Satolas et des chemins latéraux.

Ces travaux, réalisés au titre de la compétence voirie de la CCEL, visent à améliorer la sécurité des usagers et à adapter les infrastructures aux besoins locaux, notamment ceux des agriculteurs et des carriers.

Un chantier structurant

- La réfection complète de la structure et de la chaussée du chemin de Satolas a été effectuée, entre le giratoire de la RD318 et l'après passage à niveau n°13.
- 1,5 km de chemins latéraux, situés entre le PN12 et le chemin de Satolas, ont été élargis et entièrement rénovés afin de permettre un croisement sécurisé (Carriers, Agriculteurs ...).
- 2 km supplémentaires de chemins latéraux au sud de la voie ferrée, entre le chemin de Satolas et le PN14, ont également bénéficié d'une remise à neuf intégrale. La partie au nord de la voie ferrée sera élargie et revêtue d'un enrobé

Un passage à niveau sécurisé

Au niveau du PN13, situé sur le chemin de Satolas, la voirie a été élargie de manière conséquente. Cette adaptation permet d'assurer de meilleures conditions de circulation et d'accroître la sécurité des traversées.

Grâce à ces aménagements, la circulation est désormais plus fluide, plus sûre et mieux adaptée aux usages quotidiens du territoire.

Requalification du chemin des Crêtes, vers une voirie modernisée et sécurisée

Le chemin des Crêtes, situé sur le hameau des Hauts de Rajat, va bénéficier d'une requalification complète entre l'entrée ouest et le chemin des Oranges.

Un état de dégradation avancé

Au fil des ans, les multiples raccordements aux différents réseaux ont fragilisé la chaussée, modifiant son profil naturel et perturbant l'écoulement des eaux pluviales. Les récents épisodes de fortes pluies ont accentué la situation, provoquant d'importants ruissellements et des dépôts de boues, rendant l'entretien difficile et la circulation parfois problématique.

Un projet partenarial

Face à ce constat, la commune, en lien avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) pour la partie voirie, a lancé un projet de requalification avec l'appui du cabinet d'ingénierie eau et assainissement et de Veolia. L'objectif est double : améliorer le confort et la sécurité de la circulation, et mieux gérer les eaux pluviales. Le projet prévoit la création d'un cheminement piéton ainsi que des aménagements favorisant une circulation apaisée, un arrêt de bus sécurisé dans cette zone urbanisée.

Un calendrier déjà esquissé

Le bureau d'études a été choisi après appel d'offres et les travaux devraient débuter au début de l'année 2026 pour une durée prévisionnelle d'environ 5 mois.

Avec cette requalification, le chemin des Crêtes sera doté d'une voirie moderne, sécurisée et adaptée aux besoins de ses habitants.

Chemin de Rajat. Entretien de la chaussée et nouvel accès piéton

Le chemin de Rajat qui longe le mur d'enceinte du domaine va bénéficier de travaux d'entretien destinés à prolonger la durée de vie de la chaussée et à améliorer le confort de circulation.

Réfection du tapis

La chaussée sera remise en état par la réfection du tapis d'enrobé, sans reprise de la structure, depuis le carrefour de la RD318 jusqu'à l'intersection avec le chemin d'Heyrieux et le chemin de Chantemerle.

Les travaux sont programmés pour la fin de l'année 2025.

Un nouvel accès piéton au parc de Rajat

Parallèlement, une nouvelle entrée piétonne sera ouverte cet hiver à l'intersection du chemin de Rajat et du chemin du Compagnon, à l'emplacement du grillage existant. Les horaires d'ouverture seront alignés sur ceux du parc.

Ces aménagements viendront renforcer à la fois la sécurité des circulations et l'accessibilité des espaces publics pour les habitants.

Animations & événementiel

Les Journées du Patrimoine, entre musique, découvertes et histoire locale

Mi septembre, notre commune a vécu au rythme des Journées européennes du patrimoine, placées cette année encore sous le signe de la convivialité et de la découverte. Organisées par l'association des Amis de la Paroisse, avec le soutien actif de la municipalité, ces journées ont rassemblé un large public autour d'animations variées et accessibles à tous.

Un concert de musique classique a ouvert les festivités vendredi soir à la chapelle Saint-Thomas. Le cadre intimiste du lieu, chargé d'histoire, a offert une atmosphère unique, propice à l'émotion et à la rencontre entre musiciens et spectateurs.

Le samedi après-midi, petits et grands ont pris part à une chasse au trésor à travers le village. Ce parcours ludique a permis de redécouvrir des points historiques et patrimoniaux parfois méconnus, tout en stimulant la curiosité des plus jeunes.

Enfin, pour clore ce programme, une conférence animée par Jean-Luc Durand a rassemblé de nombreux auditeurs autour du thème : « *Les mystères de Chandieu, quelques personnages hauts en couleur* ». Avec passion et érudition, comme à son habitude, l'orateur a su captiver son auditoire en redonnant vie à des figures marquantes de notre histoire locale.

Ces journées, placées sous le signe du partage et de la transmission, ont une nouvelle fois montré combien notre patrimoine, qu'il soit architectural, culturel ou humain, constitue une richesse collective à préserver et à valoriser.

Un grand merci aux bénévoles des Amis de la Paroisse et aux intervenants pour leur engagement, ainsi qu'à tous les participants pour leur enthousiasme.



Des clés d'appartement aux clés de la ville

La commune a eu le plaisir, comme chaque année, d'organiser la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, un moment chaleureux placé sous le signe de la rencontre et du partage.

Des habitants récemment installés, notamment dans les nouvelles résidences construites sur le territoire, ont répondu présents. Ils ont pu échanger directement avec les élus, poser leurs premières questions sur la vie locale et découvrir la richesse des services proposés par la commune : écoles, crèche, médiathèque, équipements sportifs et culturels, ainsi que les nombreuses initiatives municipales favorisant le vivre-ensemble.

Les actions des associations et les possibilités d'engagement ont été mises en avant, afin de permettre à chacun de mieux s'orienter et de s'intégrer rapidement dans la vie communale.

Cette cérémonie a permis de tisser de premiers liens et de montrer que chacun a sa place dans la dynamique de notre village.

La rencontre s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale qui reflète l'esprit d'accueil et de proximité de notre commune.

Bienvenue à toutes et à tous !



Du 6 au 10 octobre, Retour sur la Semaine Bleue 2025

Des moments festifs et conviviaux pour nos aînés

À l'occasion de la Semaine Bleue, temps fort national dédié aux retraités et aux personnes âgées, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur ses aînés en proposant un programme riche et varié. Ces actions, pensées comme des moments de rencontre, de partage et de découverte, visent à favoriser le lien social, mais aussi sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux du bien-vieillir.

Entre activités culturelles, ateliers de prévention et sorties conviviales, cette semaine a permis de nous réunir autour de valeurs de solidarité et de respect.

À l'occasion de la Semaine Bleue, temps fort national dédié aux retraités et aux personnes âgées, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur ses aînés en proposant un programme riche et varié. Ces actions, pensées comme des moments de rencontre, de partage et de découverte, visent à favoriser le lien social, mais aussi sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux du bien-vieillir.

Entre activités culturelles, ateliers de prévention et sorties conviviales, cette semaine a permis de nous réunir autour de valeurs de solidarité et de respect.

JOUR 1 : La Semaine bleue a bien débuté au Centre des Arts Camille Floret.

La projection du film d'Artus « Un p'tit truc en plus », a réuni une cinquantaine de spectateurs. Entre rires et bonne humeur, cette comédie a offert un moment convivial pour lancer en beauté la semaine dédiée aux aînés.

JOUR 2 : Mardi, un atelier prévention des chutes a réuni une quinzaine de participants.

Organisé par la Société Alerte, il a mis l'accent sur les risques liés aux problèmes de vision, offrant conseils et exercices pratiques pour mieux prévenir les chutes au quotidien.

JOUR 3 : Mercredi, un goûter convivial a rassemblé 45 participants au domaine de Rajat.

Après une marche partant de la mairie jusqu'au parc, les participants ont pu se détendre et échanger autour d'un moment gourmand et chaleureux.

JOUR 4 : Jeudi, une visite gourmande à la chocolaterie a ravi une trentaine de participants.

Au programme : découverte des secrets de fabrication du chocolat et dégustation pour le plus grand plaisir des amateurs.

JOUR 5 : Vendredi, les participants ont profité d'un cours de CrossFit de qualité.

Malgré une affluence limitée, les présents ont pu pleinement bénéficier de l'animation et se dépenser dans une ambiance dynamique.

Mobilisation solidaire pour Octobre Rose, les associations en action

Comme chaque automne, notre commune s'est mobilisée autour d'Octobre Rose, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. Portées par l'engagement exemplaire des associations locales, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour sensibiliser le public, informer sur la prévention et témoigner de leur soutien aux personnes concernées. Marches solidaires, ventes au profit de la cause, ateliers de sensibilisation, sans oublier le loto organisé par l'association des commerçants, dont les bénéfices seront reversés au Centre Léon Bérard : autant d'actions qui ont su fédérer les habitants autour d'un même élan de solidarité. Retour sur un mois placé sous le signe de l'engagement et de la générosité.

Merci à nos partenaires solidaires

Dans le cadre d'Octobre Rose, plusieurs fournisseurs se mobilisent en offrant généreusement des produits alimentaires.

*Un grand merci à Sysco, Pro à Pro, Gauthey Viande, Orapy et
Cédrine Louvier pour leur soutien précieux et leur engagement aux
côtés de cette cause.*

Les bleuets du 11 Novembre, un symbole de mémoire et de solidarité

Chaque 11 novembre, tandis que la France se recueille pour commémorer l'Armistice de 1918, un petit geste attire l'attention : la distribution des bleuets. Mais derrière cette fleur délicate se cache une histoire chargée de sens.

Le bleuet de France est avant tout un symbole de mémoire. Sa couleur évoque l'uniforme des soldats français pendant la Première Guerre mondiale, surnommés les "poilus". Dans les tranchées, alors que la boue et le sang marquaient le quotidien, les bleuets poussaient timidement sur les champs dévastés, devenant un symbole de résilience et d'espoir.

Aujourd'hui, cette petite fleur est distribuée par des bénévoles lors des cérémonies du 11 novembre pour soutenir les anciens combattants et les victimes de guerre. Chaque don récolté grâce aux bleuets finance des actions de solidarité, telles que l'aide aux blessés, aux veuves et aux orphelins, ainsi que le soutien aux associations qui perpétuent la mémoire des conflits.

Au fil des décennies, le bleuet est ainsi devenu l'emblème de la mémoire vivante, un rappel que le souvenir des sacrifices n'est pas seulement historique, mais qu'il se traduit aussi par des actions concrètes envers ceux qui ont souffert des guerres. Distribuer un bleuet, c'est donc plus qu'un geste symbolique, c'est participer à une chaîne de solidarité qui relie les générations.

Dans chaque ville et village, sous l'Arc de Triomphe ou dans les communes locales, les bleuets continuent de fleurir chaque 11 novembre, rappelant à tous que la mémoire et la gratitude se cultivent, comme ces petites fleurs fragiles mais tenaces, sur le sol de l'Histoire.

Vie citoyenne

S'inscrire sur les listes électorales pour voter en 2026

Le droit de vote n'est pas seulement une liberté, c'est aussi une responsabilité.

En 2026, de nouvelles élections municipales auront lieu. Pour y participer, une condition indispensable : être inscrit sur les listes électorales. Un geste simple, qui s'inscrit dans une longue histoire de conquête démocratique.

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales permet de garantir votre droit de vote et de participer aux décisions démocratiques. Elle est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans, à condition d'avoir effectué leur recensement citoyen à 16 ans. Pour les autres situations (déménagement, naturalisation, changement d'état civil), une démarche volontaire auprès de votre mairie ou sur le site service-public.fr est nécessaire.

Le droit de vote est un long chemin historique

Le suffrage universel est une conquête relativement récente en France.

- 1791 : lors de la Révolution, seuls les « citoyens actifs » (hommes payant un certain niveau d'impôt) peuvent voter.
- 1848 : la II^e République instaure le suffrage universel masculin. Tous les hommes de plus de 21 ans obtiennent le droit de vote.
- 1944 : les femmes acquièrent enfin ce droit, et votent pour la première fois aux élections municipales de 1945.
- 1974 : l'âge de la majorité électorale est abaissé de 21 à 18 ans.

Aujourd'hui, chaque citoyen français majeur dispose d'un droit égal et fondamental, celui de choisir ses représentants.

Comment est élu le maire ?

Aux élections municipales, les électeurs votent pour une liste de candidats qui correspond à l'ensemble du conseil municipal. Une fois le conseil élu, c'est lui qui procède à l'élection du maire et de ses adjoints, lors de sa première réunion.

Le maire n'est donc pas élu directement par les habitants, mais par leurs représentants. Ce système garantit un équilibre démocratique entre le scrutin citoyen et l'organisation interne de la commune.

Paris, une exception dans l'histoire

La capitale a longtemps fait figure d'exception. De 1871 jusqu'à 1977, Paris n'avait pas de maire élu au suffrage universel, la ville était administrée directement par le préfet de la Seine, puis par le préfet de Paris.

Ce n'est qu'en 1977 que les Parisiens élisent pour la première fois leur maire, Jacques Chirac. Depuis, Paris suit le même mode d'élection que les autres communes, même si son statut particulier lui confère encore des spécificités administratives.

En résumé

Pour voter en 2026, assurez-vous d'être inscrit sur les listes électorales.

Vérifiez votre situation dès maintenant pour éviter toute mauvaise surprise.

Le droit de vote est le fruit d'une longue conquête, alors exercer ce droit, c'est aussi honorer cette histoire collective.

La démocratie se construit avec vous, n'attendez pas pour vous inscrire !

La commune recrute des agents recenseurs

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE.

Pour la campagne de 2026, la commune recherche 10 agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 15 janvier au 14 février 2026.

Missions

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée,

- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur.

Profil recherché

- Être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (*sens de l'orientation et méthode*),
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue,
- Discrétion, confidentialité et neutralité,
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais,
- Disponibilité en journée, en soirée et le samedi,
- Permis B et véhicule personnel exigés,
- Une bonne connaissance de la commune serait un plus.

Le poste

- Type d'emploi : saisonnier d'un mois, à compter du 15 janvier 2026 (*prévoir, au début du mois de janvier, deux demi-journées de formation préalable, ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance de son secteur*),
- Rémunération aux alentours de 1200 €.

Renseignements

mairie@mairie-stpierredechandieu.com, 04 72 48 09 99

Candidature CV à envoyer à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville

5-7 Rue Emile VERNAY

69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU

ou par mail à mairie@mairie-stpierredechandieu.com

À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets pour l'ensemble de la population :

- POUR L'ÉTAT : Définir les politiques publiques nationales
- POUR LES HOMMES :
 - Établir la contribution de l'État au budget des communes
 - Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation
 - Définir le nombre d'élus au conseil municipal

- POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS : Ouvrir de nouveaux commerces. Construire des nouveaux logements

Comment suis-je recensé ?

Ma commune a moins de 10 000 habitants. Le recensement a lieu tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population communale.

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire.

Je remplis le questionnaire :

- Par internet sur www.recensement-et-moi.fr. Validez et c'est terminé !
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier.
L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours.



Dossier de la citoyenneté

La VI^e République serait-elle un nouveau souffle pour la citoyenneté ?

Un débat qui traverse la société française depuis plusieurs décennies.

Depuis plus de trente ans, l'idée d'une VI^e République ressurgit régulièrement dans le paysage politique français. Elle a été portée tour à tour par des personnalités de gauche, de droite et du centre, preuve que la question dépasse les clivages partisans.

Chaque fois, le constat est le même : la V^e République, bâtie en 1958 pour répondre à une crise précise, ne correspond plus tout à fait aux attentes d'une société plus exigeante en matière de démocratie, de transparence et de participation.

Un projet qui divise l'opinion

Ce projet suscite toutefois autant d'enthousiasme que de scepticisme.

Pour certains, il s'agit d'une étape indispensable pour revitaliser la vie politique, rendre aux citoyens leur place dans le processus décisionnel et adapter nos institutions aux enjeux contemporains.

Pour d'autres, la stabilité de la V^e République reste une force précieuse qu'il serait risqué de remettre en cause.

Derrière cette interrogation se cache une question fondamentale : notre démocratie doit-elle évoluer en profondeur pour redevenir vivante et représentative, ou bien peut-elle se réinventer dans le cadre institutionnel actuel ? Autrement dit, faut-il changer de République, ou simplement changer notre manière de faire vivre la République ?

Pourquoi ce débat ?

La V^e République, instaurée en 1958 par le général de Gaulle, est née dans un contexte de crise politique et de guerre d'Algérie.

Elle a eu le mérite d'apporter une stabilité institutionnelle que la France n'avait pas connue depuis longtemps, alternance pacifique entre gouvernements, continuité de l'État, présidence forte permettant de trancher dans les moments difficiles.

Mais plus de soixante ans plus tard, beaucoup jugent ce modèle usé et inadapté aux attentes démocratiques d'aujourd'hui.

Les critiques se concentrent sur trois points principaux :

- **Un président trop puissant** : certains parlent d'un "monarque républicain", tant son rôle domine l'ensemble du système politique. Les décisions clés sont concentrées à l'Élysée, ce qui réduit l'espace du débat public.
- **Un Parlement affaibli** : censé représenter la diversité des opinions, il est souvent réduit à voter les textes proposés par le gouvernement. Les marges de manœuvre des députés et sénateurs sont limitées, ce qui accentue le déséquilibre des pouvoirs.
- **Une défiance croissante** : l'abstention record lors des élections et le sentiment d'éloignement des citoyens traduisent une crise de confiance envers les institutions. Beaucoup de Français ont l'impression que leur voix ne compte pas réellement dans les grandes décisions.

Quels seraient les atouts d'une VI^e République

Les partisans de la réforme estiment qu'une nouvelle République pourrait redonner un élan démocratique au pays. Ils imaginent un système plus participatif, plus équilibré et adapté aux défis contemporains.

- **Renforcer la démocratie directe** : au-delà des élections, il s'agirait d'accorder un vrai poids aux référendums d'initiative citoyenne, permettant aux habitants de saisir directement le pouvoir politique sur certaines questions.
- **Rééquilibrer les pouvoirs** : une VI^e République donnerait davantage de responsabilités au Parlement et garantirait une justice plus indépendante, afin d'éviter que tout se décide au sommet de l'État.
- **Moderniser la Constitution** : les enjeux d'aujourd'hui, la transition écologique, la révolution numérique, la transparence de la vie publique, ne sont pas toujours bien pris en compte par le texte de 1958. Les inscrire dans une nouvelle Constitution serait une manière d'ancrer ces priorités dans la vie politique.
- **Rapprocher les citoyens de la politique** : un système plus participatif permettrait aux Français de sentir que leur voix a un réel impact, ce qui pourrait redonner confiance et réduire l'abstention.

Les risques et les objections

Changer de République est une décision lourde et ses conséquences ne sont pas toujours faciles à anticiper.

Plusieurs réserves sont régulièrement avancées :

- **Une instabilité accrue** : un partage trop strict des pouvoirs pourrait entraîner des blocages institutionnels. Le risque serait alors de rendre l'action publique plus lente et moins efficace, dans un monde où la rapidité des décisions compte.
- **Une réforme complexe** : écrire une nouvelle Constitution demande du temps et surtout un large consensus national. Or, dans une société fragmentée et

polarisée, parvenir à un accord sur des règles communes n'est pas chose facile.

- **Un risque d'illusion** : enfin, certains estiment que le problème ne vient pas du cadre institutionnel lui-même, mais de la façon dont il est utilisé. Changer de République ne suffirait donc pas à rétablir la confiance si les pratiques politiques ne changent pas en parallèle.

Comment cela pourrait-il se faire ?

Deux grandes voies sont envisagées pour mettre en place une VI^e République :

- **La réforme parlementaire** : les députés et sénateurs rédigeraient une nouvelle Constitution. Ce texte serait ensuite soumis à un référendum, permettant aux citoyens de valider ou non la réforme. Cette option reste dans la logique des institutions actuelles.
- **L'Assemblée constituante** : une autre piste serait d'élire des représentants spécifiquement chargés de rédiger la nouvelle Constitution. Ces "constituants" auraient pour mission de définir, en toute indépendance, les nouvelles règles du jeu démocratique, avant de soumettre leur texte à l'approbation du peuple.

Dans les deux cas, un point apparaît incontournable : la participation citoyenne. Sans un débat large et ouvert, une VI^e République risquerait de naître sans véritable légitimité. C'est pourquoi de nombreux observateurs insistent sur l'importance d'associer les citoyens à chaque étape, du travail de rédaction jusqu'au vote final.

Un débat qui ne fait que commencer

La VI^e République est un horizon pour certains, un risque inutile pour d'autres. Mais une chose est sûre, le débat sur nos institutions traverse toute la société. Faut-il réformer de fond en comble, ou améliorer ce que nous avons déjà ? La réponse appartiendra, tôt ou tard, aux citoyens.

Et si la vraie question était ailleurs ?

Le débat sur une VI^e République soulève de vraies attentes, plus de démocratie directe, un meilleur équilibre des pouvoirs, une modernisation de nos institutions.

Mais il ne faut pas se méprendre : le changement de régime n'est pas une baguette magique. La crise de confiance que traverse notre pays vient peut-être moins de la Constitution elle-même que de son usage et surtout du lien distendu entre citoyens et élus.

Renforcer la transparence, développer la participation citoyenne, écouter davantage les habitants au niveau local comme national, voilà peut-être la clé d'un véritable renouveau démocratique.

La VI^e République pourrait en être le symbole. Mais sans une volonté collective de mieux faire vivre la citoyenneté au quotidien, elle risquerait de rester une promesse inachevée.

La démocratie en données

64 % des Français souhaitent “une réforme en profondeur des institutions” (sondage IFOP, 2022).

1 Français sur 2 estime que le président dispose de “trop de pouvoir” par rapport au Parlement.

Abstention record : 52 % aux élections législatives de 2022.

La participation a augmenté en 2024, portée par des enjeux politiques forts et une mobilisation citoyenne accrue.

Paroles d'experts

“La VI^e République permettrait d’inventer un modèle plus démocratique, où le peuple serait réellement consulté.”

Un professeur de droit constitutionnel.

“Changer de République ne réglera pas la crise de confiance, c’est l’usage des institutions qui compte plus que leur forme.”

Un ancien parlementaire.

Retour du plan "Grand Froid"

Comme chaque année, un plan « Grand Froid » est mis en place par la Préfecture du Rhône et déclenché en cas de froid extrême. Le C.C.A.S. va, avec l'aide du Conseil Général, cibler les personnes les plus vulnérables.

Aussi, nous vous remercions de vous inscrire en mairie au 04 72 48 09 99 ou par mail : mairie@mairie-stpierredechandieu.com, en précisant votre nom, prénom, adresse et téléphone avant le 31 décembre 2025.

Les personnes déjà inscrites sont reconduites automatiquement sur la liste 2019-2020. Ainsi, si vous le désirez, un membre du C.C.A.S. pourra prendre de vos nouvelles si une vague de froid venait à déclencher ce plan « Grand Froid ».

De plus, en cas de fortes chutes de neige, les personnes inscrites au plan pourront bénéficier d'une aide spécifique au déneigement jusqu'à l'entrée de leur propriété.

Une priorité sera instaurée en fonction de certains critères : présence ou non de famille à proximité, personnes malades, handicapées ou valides, couples ou personnes seules, entrées de propriété donnant sur la voirie publique ou privée...

Nous rappelons que le réseau routier communal est très étendu et que son déneigement est assuré par les services techniques.

Toutefois afin de pouvoir répondre aux demandes spécifiques, il a été prévu un partenariat avec une entreprise privée à laquelle le C.C.A.S. fournira la liste des personnes prioritaires.

Du côté de la CCEL

Signal Logement : la plateforme pour signaler un logement en mauvais état

Malgré vos démarches, les problèmes rencontrés dans le logement n'ont pas été pris en charge ? **Signal Logement vous accompagne pour constituer et suivre votre dossier auprès des services compétents** : mairies, Agence Régionale de la Santé, bailleurs sociaux, Soliha.

Ce service public en ligne, **gratuit et accessible à tous** (locataires, propriétaires, bailleurs, voisins, travailleurs sociaux, familles...), permet de signaler simplement un logement indigne ou dégradé.

Les signalements peuvent concerner par exemple : des problèmes d'humidité et de moisissures, l'absence de chauffage ou d'eau chaude, des installations

électriques ou de gaz dangereuses, la présence de nuisibles, un logement insalubre ou sur-occupé, ou encore des risques pour la sécurité des occupants.

Rendez-vous sur la plateforme signal-logement.beta.gouv.fr pour décrire la situation et transmettre vos informations. Votre dossier sera automatiquement orienté vers les services compétents, et vous pourrez en suivre l'avancement en ligne.

Un service de covoiturage public et gratuit

Le dispositif, financé par **SYTRAL Mobilités** et les collectivités locales de la métropole lyonnaise, propose une alternative simple, économique et écologique à la voiture individuelle. L'objectif est de réduire le nombre de véhicules sur les routes, fluidifier le trafic et favoriser des mobilités durables.

Deux façons de covoiturer

En Covoit' Lignes (spontané) :

Fonctionne comme une ligne de bus, sans réservation.

- Le passager renseigne son trajet via l'application ou par SMS puis se rend à l'arrêt le plus proche.
- Un conducteur passant par-là l'emmène à son arrêt de destination.
- Service garanti en heures de pointe (6h30-9h et 16h-19h).

En Covoit' Rendez-vous (organisé) :

Via l'application Karos, les usagers planifient leurs trajets à la journée, à la semaine ou ponctuellement. Cela permet de sécuriser et d'anticiper les déplacements.

Avantages pour les usagers

Passagers :

- Trajets garantis en heures de pointe.
- Jusqu'à 2 trajets gratuits par jour pour les abonnés TCL.
- Trois premiers mois offerts pour les nouveaux inscrits.

Conducteurs :

- Rémunération jusqu'à 2 € par passager transporté (0,50 € minimum).
- Valorisation des trajets quotidiens en partageant les sièges libres.

Une solution intermodale

Le service est pensé pour se combiner avec d'autres modes : TCL (métro, tram, bus), cars régionaux, vélo, parcs relais. L'intermodalité rend les déplacements plus flexibles et pratiques.

Les bonnes raisons de covoiturer

- Simple : fonctionne sans contrainte.
- Économique : moins de frais pour les passagers et une petite rémunération pour les conducteurs.
- Écologique : chaque covoiturage réduit le nombre de voitures en circulation.
- Convivial : facilite les rencontres et crée une communauté active de covoitureurs.

En Covoit' Lignes et En Covoit' Rendez-vous sont deux services publics complémentaires de covoiturage dans la métropole lyonnaise. Ils permettent aux habitants de se déplacer facilement, de réduire leurs coûts, de limiter leur impact écologique, tout en combinant covoiturage et transports en commun.

Tribunes libres

Tribune des élus de la liste majoritaire

En période pré-électorale les élus se doivent de respecter la règle édictée par le code électoral.

Pour cela, nous suspendons notre expression politique jusqu'aux prochaines élections.

Tribune des élus "Rassemblement pour Saint Pierre"

Ces derniers mois, les cambriolages et les fractures de véhicules se multiplient la nuit dans notre commune. Malgré la convention signée avec les polices municipales d'autres communes, les résultats ne sont pas au rendez-vous. La sécurité des biens et des personnes doit être une priorité, pas une variable d'ajustement. Nous demandons que davantage de moyens soient consacrés à ce sujet crucial, plutôt que de voir l'argent public investi dans des travaux récurrents sur les mêmes sites, à quelques mois d'intervalle, sans coordination ni vision de long terme. Autre exemple révélateur d'une gestion qui interroge :

la fermeture précipitée du site de gardiennage de notre zone artisanale. Les propriétaires de véhicules ont été informés à peine deux mois avant, sommés de déplacer leurs camping-cars ou utilitaires sans solution alternative. Résultat : du personnel mis au chômage, des usagers démunis, et une pression supplémentaire sur le stationnement. Le site serait en passe d'être vendu à un transporteur de colisage générant un trafic de 150 camions jour et nuit ! Aucune information du maire en charge de ce dossier vis-à-vis du conseil municipal, ni des habitants alors qu'un tel projet aura des conséquences graves sur l'environnement et la circulation déjà saturée de la RD 318. Sur le plan intercommunal, la commune va à nouveau financer, via un fonds de concours de 208 990 €, des travaux relevant pourtant de la compétence de la CCEL, comme la rénovation du chemin des Crêtes. Une décision qui interroge sur la bonne gestion de nos finances locales. Enfin, nous ne pouvons que déplorer l'usage de la dernière revue municipale par Monsieur le Maire pour y annoncer sa candidature aux prochaines élections. Une démarche qui soulève de réelles questions sur l'utilisation de l'argent public à des fins personnelles ou électoralistes. Nous continuerons à défendre une gestion responsable, transparente et tournée vers les véritables priorités de nos concitoyens.

État civil

MARIAGE

- BROCARD Allan & LULLA Laetitia : 19 juillet
- GEIN Christophe & SANTOUL Lysiane : 19 juillet
- EYMONOT Vincent & BADIN Lucie : 2 août
- NA Philippe & TERJIMI-KEROUI Linda : 11 octobre
- HADEF Abdelkader & SEMMACHE Kenza : 18 octobre

PACS

BENABED Farid & GALAYDA Anne-Marie : 19 septembre

NAISSANCES

- TORRES Malonn, Marceau : 26 mars
- VAUTRIN Joanna, Louise : 3 avril
- GAY Odélie, Florence, Lili : 25 mai
- GAMBINO Suzon, Gabrielle : 5 juillet
- CASSIS Lisandro, Philippe, Dimitri : 6 juillet
- DEQUEVAUVILLER Jeanne : 27 août
- CLERC Alban, Jules : 9 septembre

DÉCÈS

- Hélène, Marie LACROIX décédée le 21 juillet 2025
- Gerard, Joseph DE BONA décédé le 31 juillet 2025
- Chantal, Françoise VIALLE épouse SOPRANZI décédée le 09 août 2025
- Raymond, Jean, René, Sauveur VENTURINI décédé le 16 août 2025
- Michel, Alfred BOBIS décédé le 25 août 2025
- Yves, Marcel, Maurice MARTIN décédé le 24 août 2025
- Chantal, Mireille DEVEAUX décédée le 26 août 2025
- Henri, Dominique CARMINATI décédé le 16 septembre 2025
- Serge, Georges, Lucien FOLLET décédé le 17 septembre 2025
- Roger, Paul, François CUZIN décédé le 18 septembre 2025
- Yvan, François REVOL décédé le 19 septembre 2025
- Gilles CHARVET décédé le 04 octobre 2025
- Christian, René PÉCHER décédé le 8 octobre 2025